



Contentieux intervention serrurier

Par **cassiopee5**, le **22/04/2015** à **16:48**

Bonjour,

Nous avons emménagé il y a 6 jours dans un nouveau logement, dont la porte a 3 verrous. On nous a indiqué celui du bas comme défectueux, et qu'il ne fallait pas le fermer, indication que nous avons suivie à la lettre, le temps de pouvoir changer le verrou. Le problème est que le dit verrou avait comme problème de "sauter" et de se fermer en partie, même en étant déverrouillé, juste assez pour bloquer la porte.

Hier nous nous sommes donc retrouvés bloqués dehors à cause de ce verrou défectueux non-verrouillé. Nous avons fait intervenir un serrurier, pris en charge en partie par notre assurance, mais 100 euros restent de notre poche. L'agence refuse de payer ceci, quand bien même le serrurier a bien indiqué que le verrou a bloqué la porte sans être verrouillé, et que donc cela est vraiment dû au verrou...

Quel recours avons nous pour que l'agence prenne cela en charge?

Merci